

Annexe 3-A	Plan de situation 1/25 000	A
Annexe 3-B	Plan cadastral normalisé	A
Annexe 4-A	Localisation prises de vues rapprochées	A
Annexe 4-B	Photographies rapprochées zone implantation	A
Annexe 4-C	Localisation prises de vues éloignées	A
Annexe 4-D	Photographies éloignées zone implantation	A
Annexe 5-A	Plan projet / Plan masse	A
Annexe 5-B	Données techniques	A
Annexe 5-C	Dispositions environnementale	A
Annexe 6	Plan des abords 1/ 5 000	A
Annexe 7	Localisation des Natura 2000	A

Annexe volontaire 1	Anthropisation du site	A
Annexe volontaire 2	Effets cumulés	A
Annexe volontaire 3	Volet agricole	A
Annexe volontaire 4	Contexte paysager et Patrimoine	A

Bureau d'études
Nexity Solaire

Siège social :

180 rue de la Ginieisse
34500 - Béziers

Président :

Vincent Valiente
vincent.valient@nexity-solaire.fr

Bureau d'études :

85 Avenue Georges Frêches
34170 Castelnau-le-Lez

Directeur et responsable projet :

Alban Gauthier
alban.gauthier@nexity-solaire.fr

Responsable technique :

Fabien Rodriguez
fabien.rodriguez@nexity-solaire.fr

Structuriste :

Nd

Geotechnique :

Nd

EPCiste:

Nd

Nexity Solaire

180 rue de la Ginieisse
34500 - Béziers



Opération

Projet de centrale solaire au sol
Commune de Hommarting

Puissance envisagée : 0,99 kWc
Emprise projet : 9 622 m²

Lieu

Pré Royal,
57405 Hommarting

Indice	Date	Description de la révision	Par
A	30.04.26	Examen au Cas-par-Cas	AG
Examen au Cas-par-Cas			n° pièce administrative : Cas-par-Cas
Projeteur : FR			1ère émission 30/04/26
Approuvé par : AG Resp. projet			30/04/26

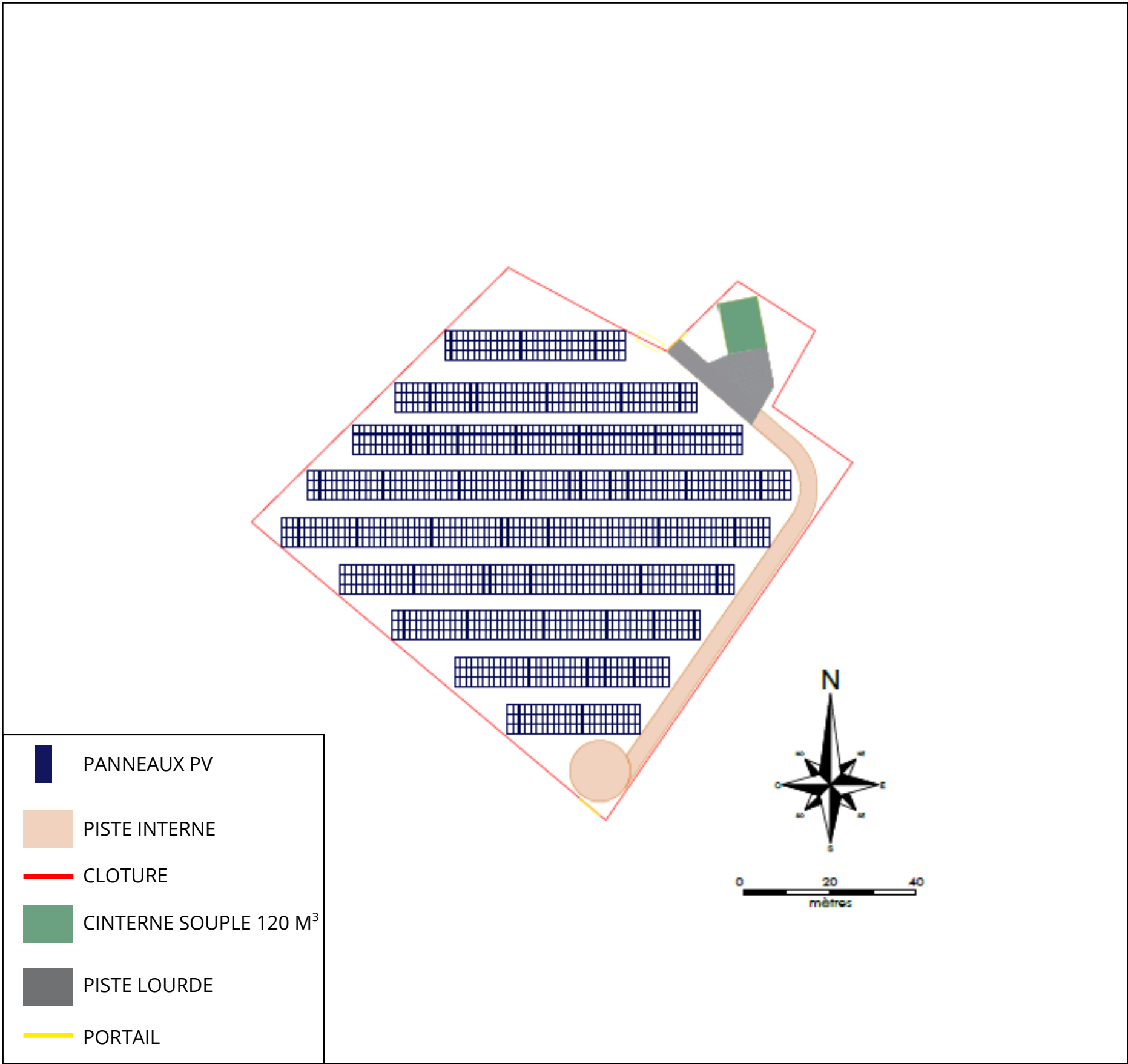
PAGE DE GARDE

ANNEXE 5 - PLAN PROJET

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A		Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Plan de masse	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-A



- PANNEAUX PV
- PISTE INTERNE
- CLOTURE
- CINTERNE SOUPLE 120 M³
- PISTE LOURDE
- PORTAIL

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Plan de masse	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-A



SIMULATION AÉRIENNE

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Contexte paysager	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-A

DONNÉES CHIFFRÉES DE L'INSTALLATION

Paramètre	Unité	Valeur
Surface clôturée	m²	9 622
Périmètre piste lourde	ml	72
Surface piste lourde	m²	220
Nombre de modules	PPV	1 492
Puissance installée	kWc	0,99
Productible (P50)	h	1 101
Production (P50)	MWh	1 100
Equivalent consommation	foyers	~ 270
Taux de couverture commune	%	60

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

CONCEPT TECHNIQUE D'UNE CENTRALE SOLAIRE AU SOL



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

ACCÈS A LA CENTRALE SOLAIRE AU SOL



Les accès au projet solaire s’effectuent par le Sud, depuis la RD97, ainsi que par l’arrière de la salle polyvalente (accès principal envisagé).

Ce cheminement se termine en impasse, quelques mètres après l’entrée sur le secteur de l’étang de pêche, se trouve l’ancienne décharge communale sur laquelle s’inscrit le projet. Elle est carrossable sur toute sa longueur et présente une largeur conforme aux standards de voirie locale.

Au Nord, la circulation y est très limitée, ce chemin ne dessert que l’étang de pêche. L’accès secondaire au sud donne directement sur la départementale et sera soumis aux restrictions du gestionnaire des routes départementales.

Par ailleurs, une barrière implantée après la salle polyvalente permet de restreindre l’accès à la partie terminale de la voie, conduisant à l’ancienne décharge. Cette configuration limite fortement les usages de transit et réduit de fait les possibilités d’interaction visuelle ou de fréquentation à proximité immédiate du site du projet.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

CONCEPT TECHNIQUE : CIRCULATION ET PISTE

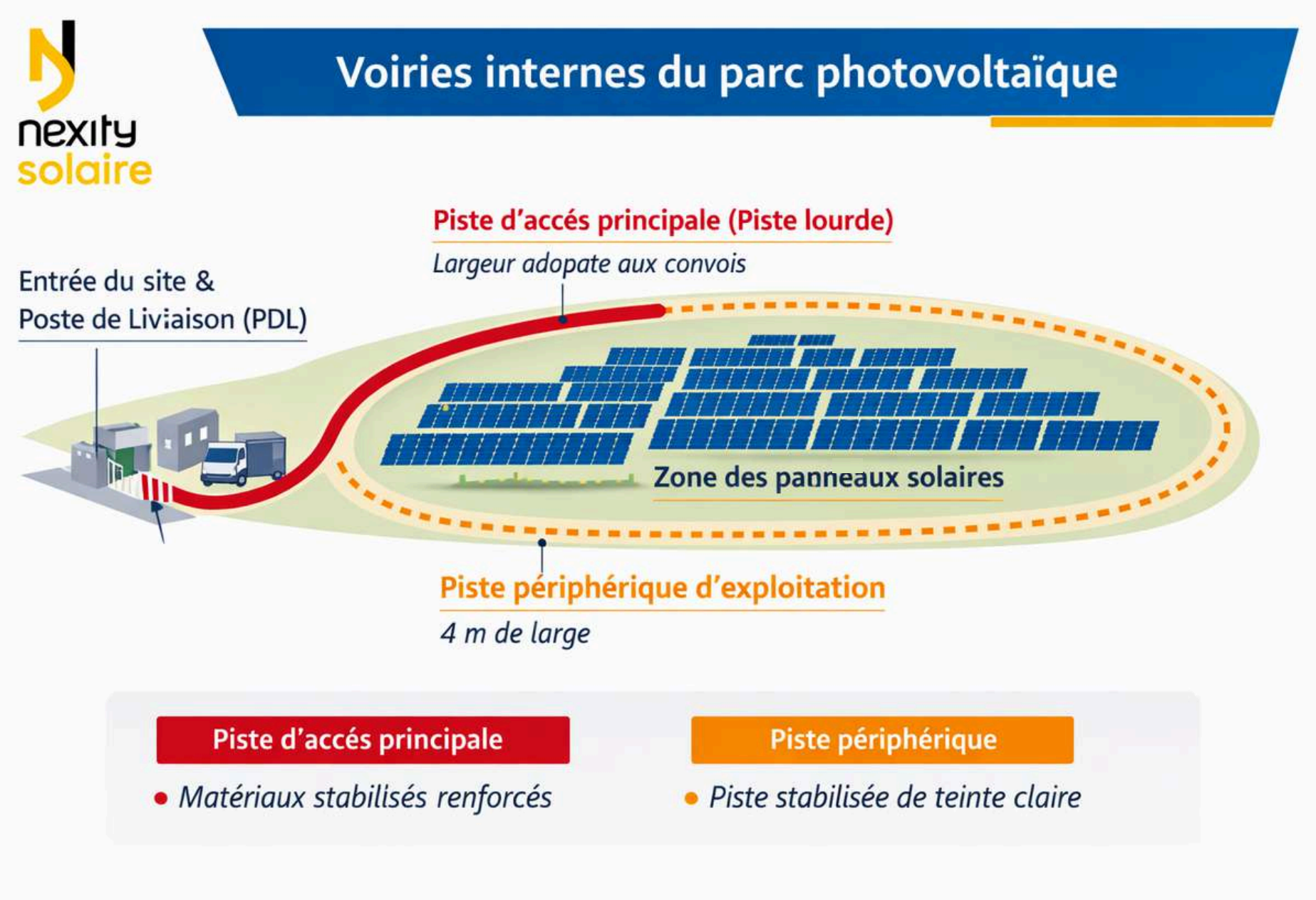
La desserte interne du parc solaire reposera sur deux types d'aménagements : une piste d'accès principale, dite piste lourde, et une piste périphérique d'exploitation.

La piste d'accès principale permettra la desserte de l'entrée du site et du PDL. Elle sera dimensionnée pour permettre l'accès ponctuel de véhicules techniques et, lors de la phase de construction, de convois spécifiques liés à l'installation des équipements. Cette piste présentera une largeur adaptée aux besoins d'exploitation et sera réalisée en matériaux stabilisés, assurant la portance nécessaire tout en conservant un caractère perméable.

Le reste de la centrale sera desservi par une piste périphérique d'exploitation, d'une largeur d'environ 4 mètres. Cette piste permettra l'accès aux différents secteurs de la centrale lors des phases de construction puis, de manière ponctuelle, dans le cadre des opérations de maintenance.

L'ensemble de ces voiries sera réalisé en matériaux stabilisés de teinte claire, soigneusement réglés et compactés afin de garantir leur portance tout en préservant la perméabilité des sols.

Ces aménagements ne constituent pas des surfaces imperméabilisées et permettront le maintien de l'infiltration naturelle des eaux pluviales, sans modification du fonctionnement hydraulique local. Les voiries seront par ailleurs strictement dédiées à l'exploitation de la centrale et supporteront un trafic très limité, principalement lors des opérations de maintenance.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

ÉLÉMENTS TECHNIQUES : LES STRUCTURES

Compte tenu du contexte particulier du site, correspondant à une ancienne décharge communale (ce site a accueilli principalement des déchets inertes, visible sur les différentes photographies aériennes), la conception des fondations a été envisagée de manière à limiter au maximum les interactions avec le sous-sol, susceptible de présenter des hétérogénéités liées à la présence de matériaux issus de l'ancienne exploitation.

Dans ce cadre, le projet privilégie le recours à des fondations légères de type pieux (battus ou vissés), en raison de leur caractère non intrusif, réversible et de leur très faible impact sur les sols.

Ces dispositifs permettent :

- un ancrage ponctuel et localisé ;
- l'absence de terrassement ;
- l'absence d'extraction de matériaux ;
- le maintien du confinement existant.

Le recours à des solutions alternatives impliquant des fondations superficielles ne pourrait être envisagé qu'à titre exceptionnel, de manière très localisée, et uniquement en réponse à des contraintes géotechniques spécifiques identifiées en phase d'étude. Dans ce cas, elles seraient conçues de manière à limiter strictement les emprises et à éviter toute perturbation significative des sols en place.

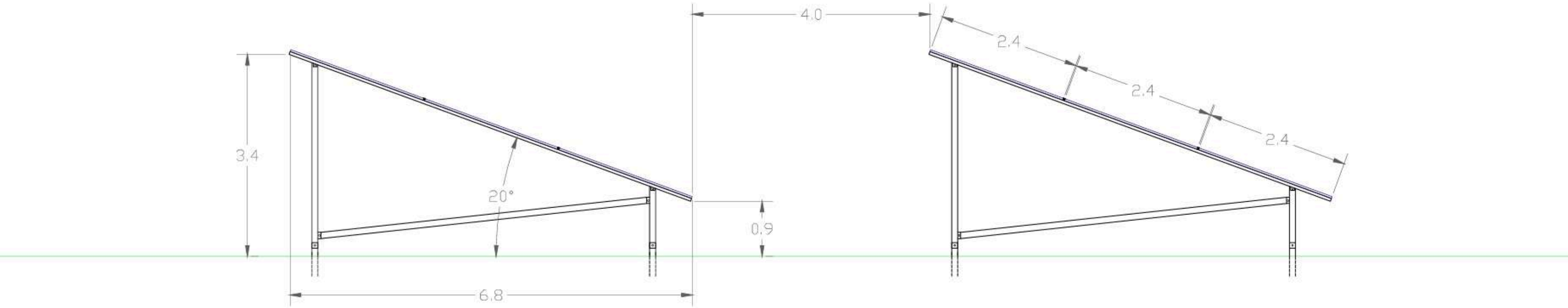
Le choix définitif des fondations sera arrêté à l'issue des études géotechniques, en privilégiant systématiquement les solutions les moins impactantes, en cohérence avec l'implantation du projet sur un site dégradé. Ainsi, les modalités constructives retenues s'inscrivent pleinement dans une logique de limitation des interactions avec le sous-sol, de préservation du confinement existant et de réversibilité des aménagements.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

ÉLÉMENTS TECHNIQUES : LES STRUCTURES

Paramètre	Unité	Valeur
Nombre de table	table	38
Hauteur table (point bas)	m	0,9
Hauteur table (point haut)	m	3,4



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

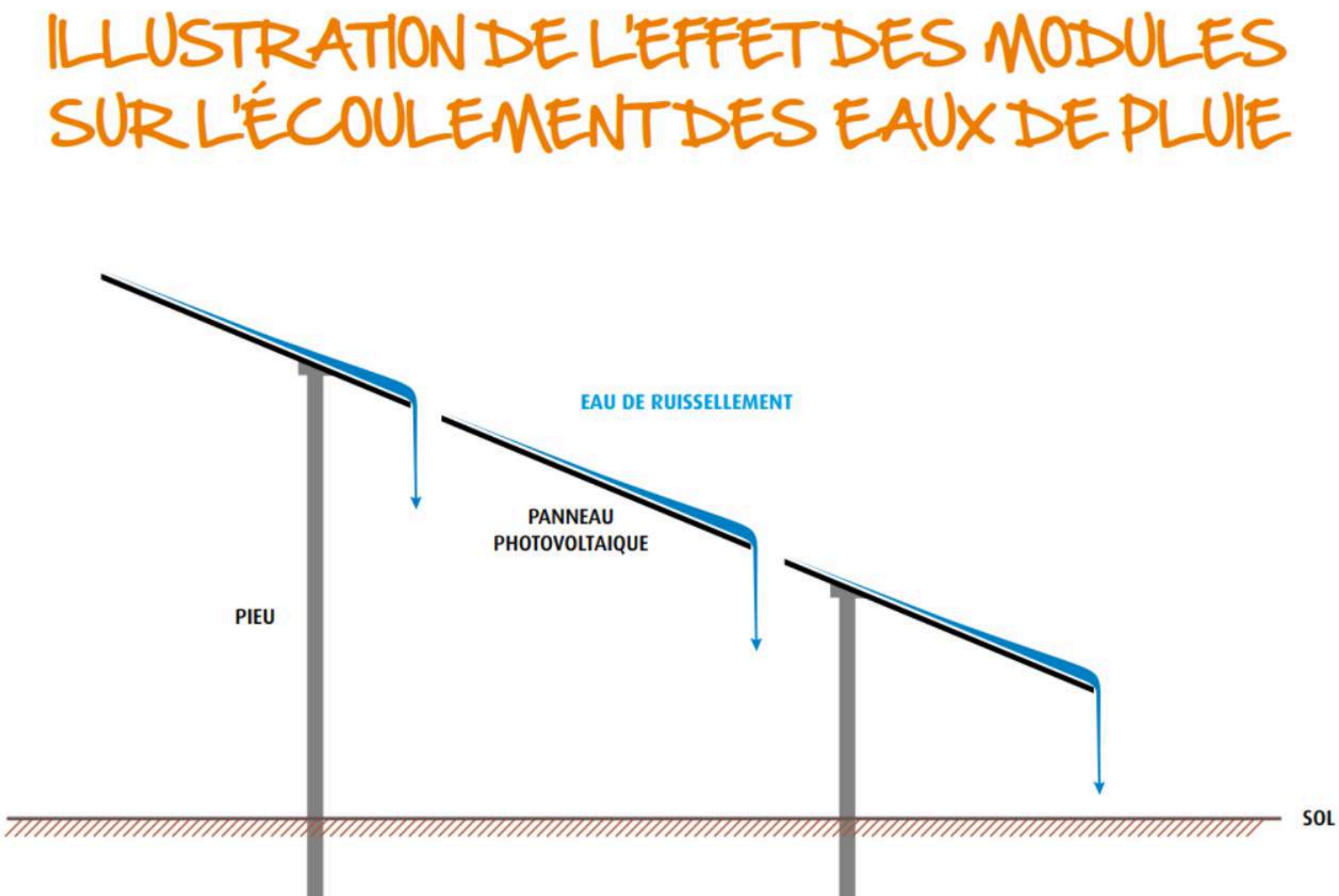
ÉLÉMENTS TECHNIQUES : IMPERMÉABILISATION DES SOLS

Les caractéristiques techniques et surfaciques (environ 1ha), du projet de centrale au sol auront une incidence quasi-nulle. Seul le poste de livraison d’une surface d’environ 20m² viendra imperméabiliser le sol.

En effet, le projet ne viendra pas bouleverser la topographie existante (pas de terrassement) ce qui n’engendra pas de modification des circulations des eaux surfaciques.

Les fondations des structures métalliques (tables) supportant les modules seront prioritairement réalisés sans béton. L’étude géotechnique (G2 PRO) viendra caractériser le sous-sol et définir la typologie des fondations (pieux battus, longrine). Les taux d’imperméabilisation attendus, quels que soient les types de fondations, sont généralement négligeables.

Par ailleurs, la circulation interne ainsi que l’aire d’accueil de pompage pour le SDIS seront composées en matériaux drainant, du type GNT.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Imperméabilisation des sols	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

ÉLÉMENTS TECHNIQUES : LE POSTE DE LIVRAISON (PDL)

Le poste de livraison constitue l'organe de raccordement de la centrale photovoltaïque au réseau public de distribution d'électricité. Il assure à la fois le comptage de l'énergie produite par l'installation et injectée sur le réseau, ainsi que les fonctions de protection et de coupure de l'installation, notamment en cas de surintensité.

Afin de faciliter son exploitation et son accessibilité, le poste de livraison sera implanté à proximité immédiate de l'entrée principale du site, en limite Nord-Ouest de l'emprise du projet. Cette implantation permettra un accès direct depuis l'extérieur de la centrale, garantissant l'intervention des services d'Enedis sans nécessité de pénétrer dans l'enceinte clôturée du parc photovoltaïque.

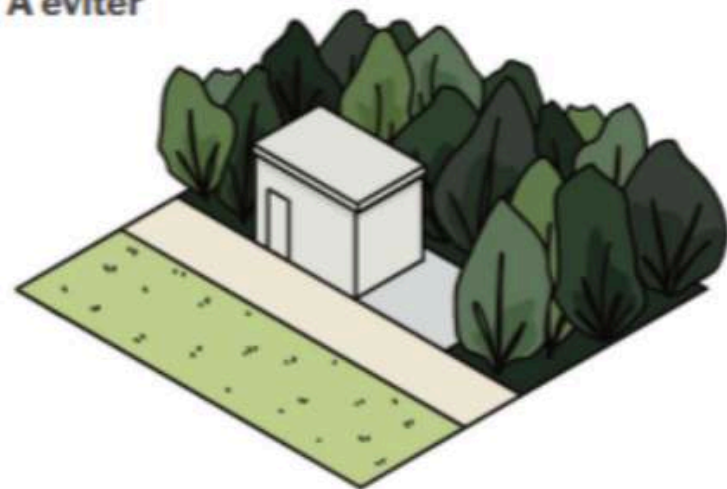
L'ouvrage reposera sur une fouille technique (vide de fouille). Le PDL constitue un équipement technique standardisé, présentant une emprise au sol limitée.

Dans un souci d'intégration paysagère, il adoptera une teinte verte, permettant de s'intégrer visuellement dans l'environnement boisé existant.

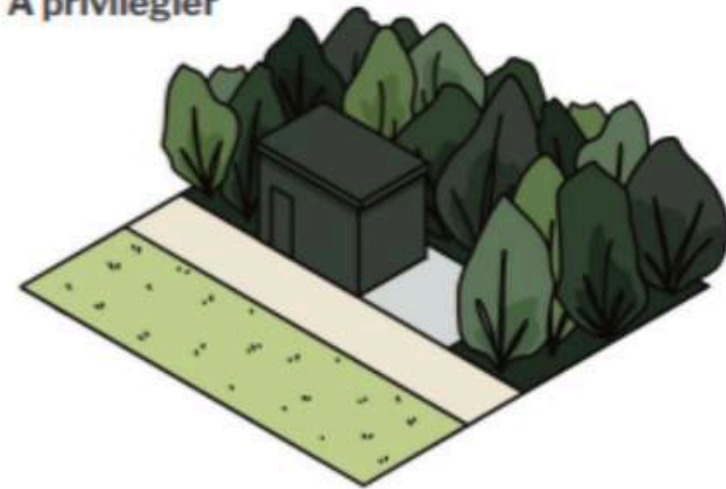
Cet équipement ponctuel n'induit pas de modification notable de l'occupation des sols et s'inscrit dans les aménagements techniques usuels associés aux centrales photovoltaïques.



À éviter

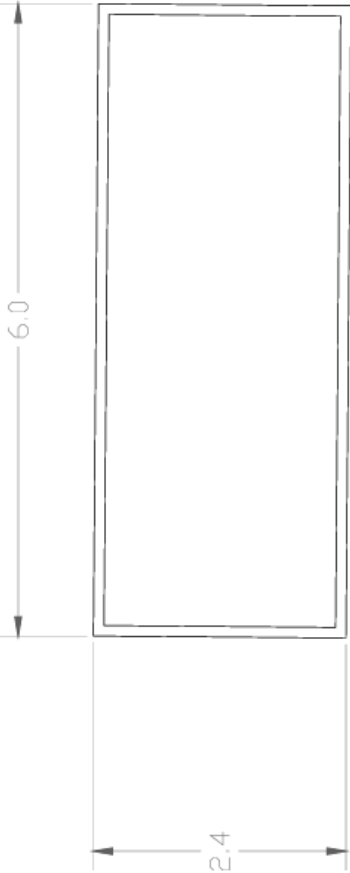
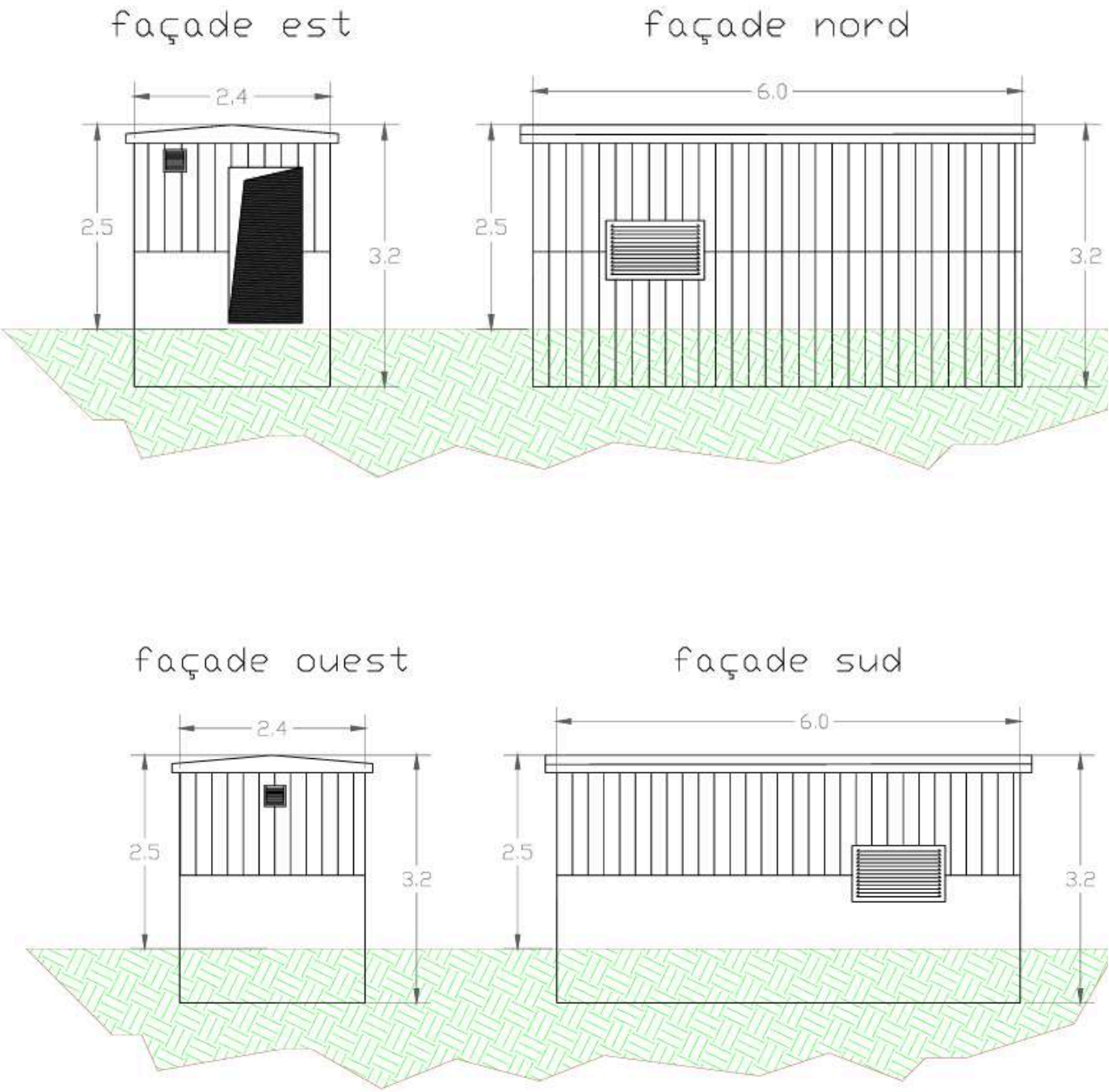


À privilégier

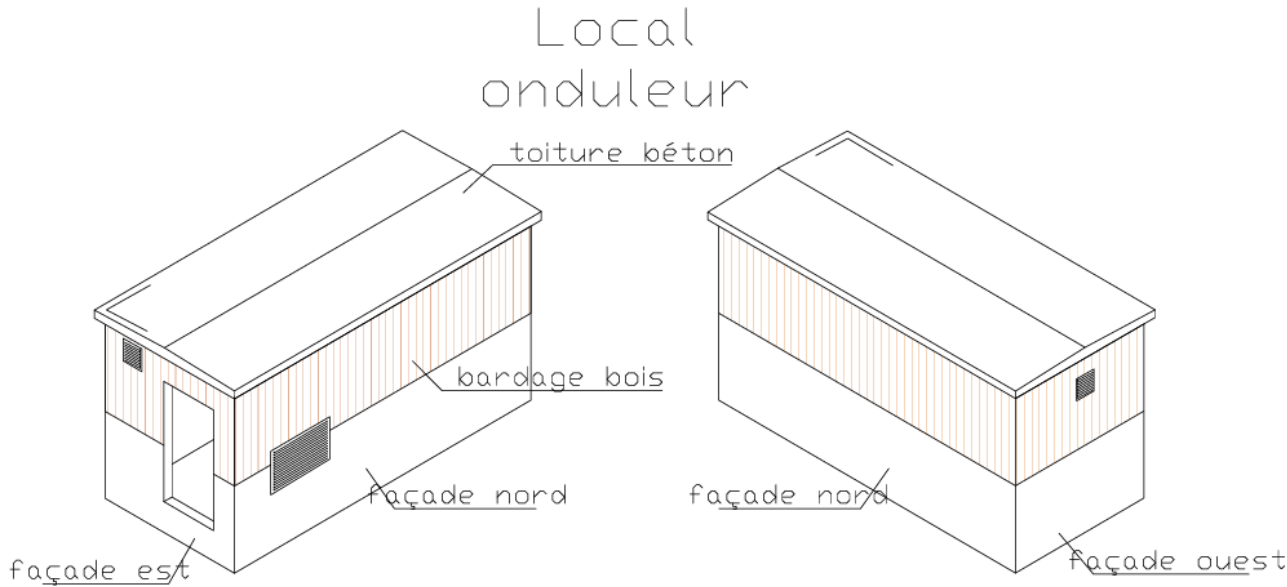


	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

ÉLÉMENTS TECHNIQUES : LE POSTE DE LIVRAISON (PDL)



Caractéristiques techniques Poste de Livraison (PDL)	
Hauteur (TN)	2,5 m
Longueur	6 m
Largeur	2,40 m
Surface	15 m²



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

ÉLÉMENTS TECHNIQUES : RACCORDEMENT DE LA CENTALE SOLAIRE AU SOL

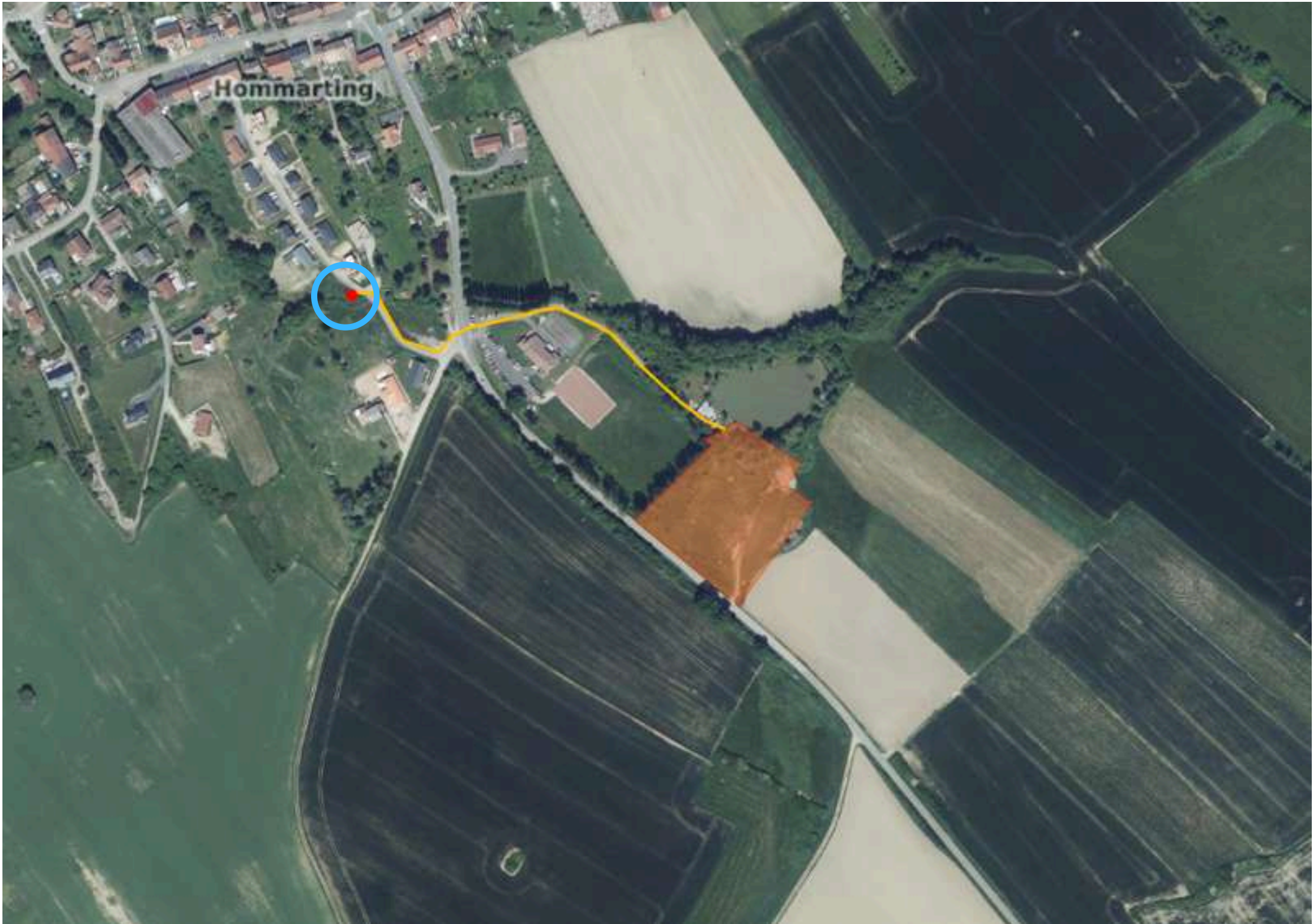
La solution de raccordement sera fixée par le gestionnaire du réseau (ENEDIS), après l’obtention de la Déclaration Préalable de travaux (DP).

La puissance de ce projet permet d’envisager un raccordement en local sur poste HTA/BT (point rouge sur plan) ou une ligne HTA passante. Cette puissance ne nécessitant pas de rejoindre un Poste Source (PS).

Nous envisageons un raccordement sur le poste HTA/BT le plus proche (cercle bleu).

La distance linéaire est d’environ 420m. A date, le réseau présente une capacité d’accueil de 4,4 MW.

A noter, que le raccordement sera réalisé en enfouissement dans les bas-côtés des voiries existantes afin de limiter toutes incidences.



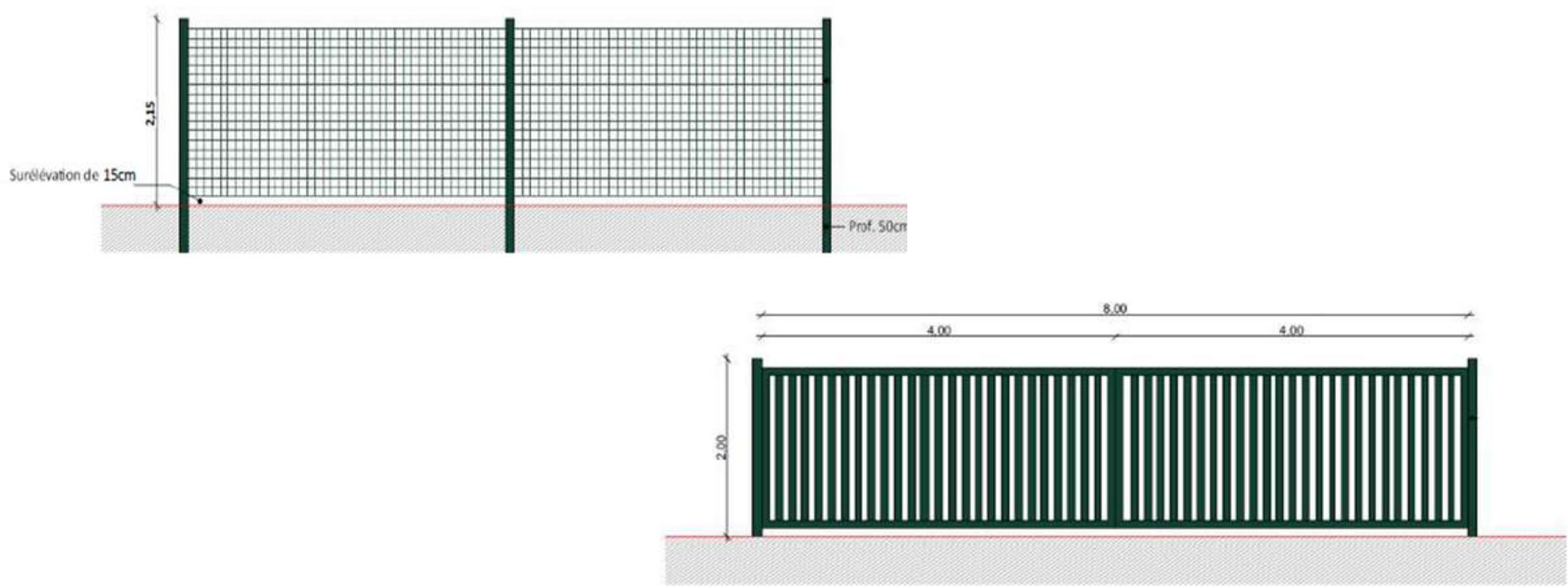
	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Raccordement	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

ÉLÉMENTS TECHNIQUES : LE PORTAIL & LA CLÔTURE

Pour des raisons de sécurité et d'assurance, l'ensemble de la centrale sera clôturé sur le périmètre du projet.

Cette clôture délimitera l'emprise de la centrale et intégrera en son sein l'ensemble des aménagements techniques du projet, notamment les structures supportant les modules photovoltaïques, les pistes d'exploitation, la réserve incendie destinée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), ainsi que les différents équipements nécessaires au fonctionnement de l'installation.

La clôture sera adaptée au contexte environnemental local et intégrera un rehaussement d'environ 15 cm en pied, permettant de maintenir la circulation de la petite faune terrestre et de limiter les effets de fragmentation des habitats.



Clôture écologique d'une centrale solaire

La clôture de la centrale est adaptée pour favoriser la continuité écologique locale.

- Modèles grillagés (galvanisés) ≈ 30 à 40 m²
- Surélévation de ± 15 cm en pied
- Pistes stabilisées

- Modèles grillagés (galvanisés)
- Surélévation de ± 15 cm en pied
- Pistes stabilisées
- Accès & maintenance
- Perméables

Permet la circulation de la petite faune et limite la **fragmentation des habitats**

● Permet la circulation de la **petite faune** et limite la **fragmentation des habitats**

Caractéristiques techniques clôture et du portail		
	Clôture	Portail
Hauteur	2 m	2 m
Longueur totale	403 ml	8 m
Couleur	Gris-vert RAL 7030, 7033, 7038 ou 7011) ou acier galvanisé	Gris-vert RAL 7030, 7033, 7038 ou 7011) ou acier galvanisé

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

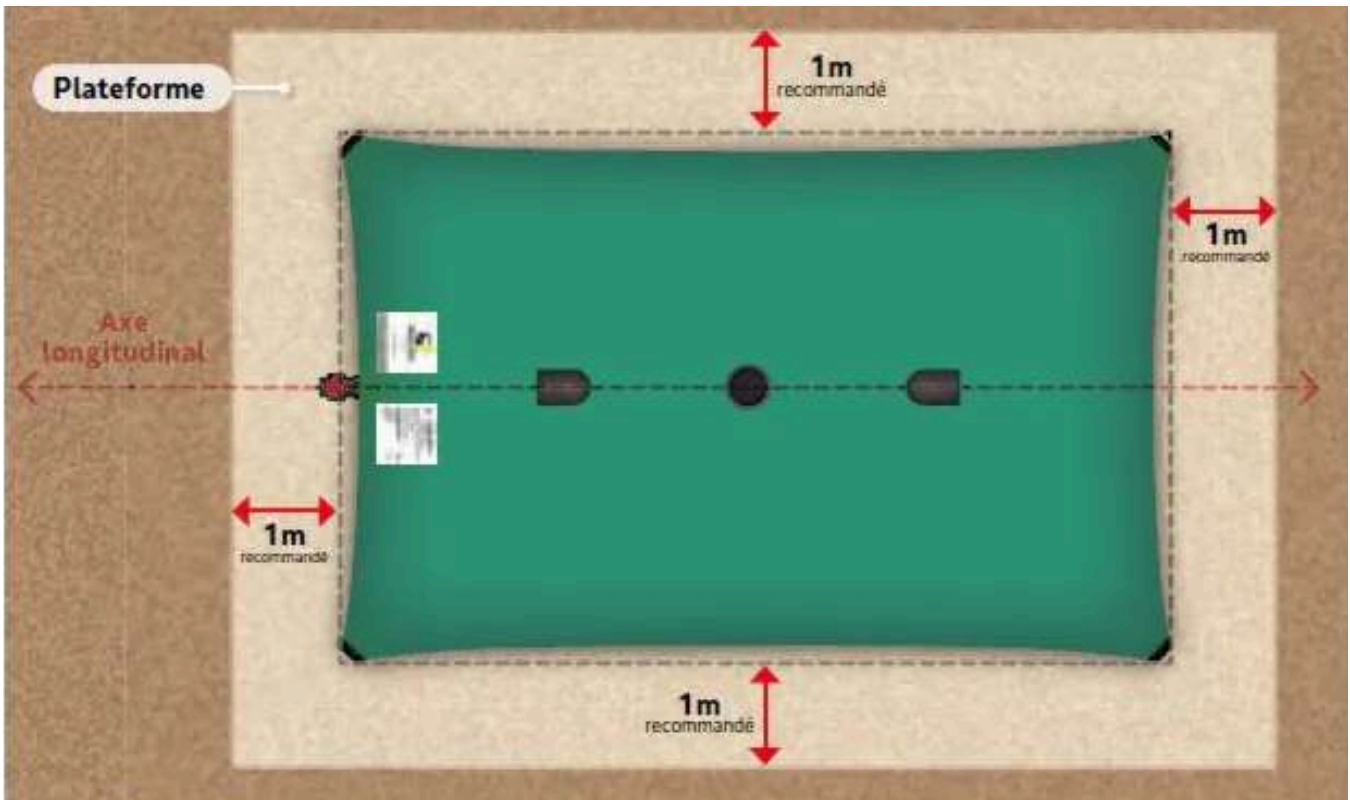
ÉLÉMENTS TECHNIQUES : LA CITERNE INCENDIE

Afin de répondre aux exigences de défense extérieure contre l'incendie, le projet intégrera une réserve incendie sous la forme d'une bâche souple de stockage d'eau, dimensionnée conformément aux prescriptions du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Cette réserve permettra de garantir la disponibilité immédiate d'un volume d'eau dédié à la lutte contre l'incendie, accessible aux services de secours en cas d'intervention sur le site.

La bâche sera implantée à proximité d'une voie d'accès carrossable, permettant le stationnement et l'intervention des véhicules du SDIS. Elle reposera sur une plateforme stabilisée et nivelée, sans nécessité de fondations lourdes.

Ce dispositif présente une emprise limitée et réversible, et s'intègre facilement dans l'environnement du site. La bâche souple, de teinte sombre ou verte, permet par ailleurs une bonne intégration paysagère. L'ouvrage constitue un équipement technique ponctuel, indispensable à la sécurité du site, dont l'emprise et les incidences environnementales demeurent très limitées.



	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Données techniques	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-B

DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALE

Le projet s’implante sur un site correspondant à l’ancienne décharge communale de « Pré Royal ».

D’après les éléments historiques disponibles, **ce site a principalement accueilli des déchets inertes** (visible sur les différentes photographies aériennes), traduisant une anthropisation ancienne et durable des sols, avec une altération significative de leurs caractéristiques naturelles.

Ce contexte implique une vigilance particulière quant à la préservation de l’intégrité des sols et à l’absence de transfert vers les eaux souterraines.

À ce titre, le projet a été conçu selon des principes stricts visant à garantir sa compatibilité avec cet état initial :

1. Absence de travaux de terrassement significatifs

Le projet ne prévoit pas de décaissement généralisé ni de modification de la topographie du site.

Les interventions seront limitées et superficielles, excluant toute mise à nu des horizons susceptibles de contenir des matériaux anthropiques.

2. Dispositif de fondations adapté (pieux)

Les structures seront implantées au moyen de pieux battus ou vissés, sans recours à des fondations massives en béton.

Ces pieux présentent les caractéristiques suivantes :

- ancrage ponctuel et localisé ;
- absence de forage avec extraction de matériaux ;
- absence de création de drains préférentiels ;
- maintien de la compacité des sols environnants.

Ainsi, leur mise en œuvre n’est pas de nature à générer de remobilisation significative de polluants ni à favoriser leur migration, d’autant plus que les matériaux historiquement présents sur site sont majoritairement inertes.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Dispositions environnementale	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-C

DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALE

3. Préservation du confinement existant

Le projet n’implique pas d’altération des couches de recouvrement existantes de la décharge.
Les travaux seront réalisés de manière à éviter toute rupture de confinement ou mise en communication de niveaux potentiellement anthropisés avec les eaux superficielles ou souterraines.

4. Préservation des conditions topographiques et hydrologiques

Le site présente une topographie globalement stable, héritée de l’exploitation passée de la décharge, avec des modelés déjà fixés et ne faisant pas l’objet de remaniements dans le cadre du projet.

Le projet n’implique aucune modification significative du relief ni des pentes existantes.

À ce titre, il ne génère :

- ni concentration des écoulements ;
- ni modification des axes de ruissellement ;
- ni création de zones d’accumulation d’eau.

Par ailleurs, l’absence d’imperméabilisation significative permet de maintenir les conditions d’infiltration existantes.
Les structures photovoltaïques, surélevées, n’entravent pas les circulations naturelles de l’eau.
Les dispositifs d’ancrage ponctuels (pieux battus ou vissés) ne sont pas de nature à créer de chemins préférentiels de circulation verticale de l’eau, ni à mettre en communication des horizons de sols distincts.

Ainsi, le projet ne modifie pas le fonctionnement hydrologique du site et ne favorise pas le transfert de substances vers les eaux souterraines.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Dispositions environnementale	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-C

DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALE

5. Mesures en phase travaux (séquence ERC)

Des mesures préventives, de “type” séquence ERC, seront mises en œuvre afin de prévenir tout risque de transfert de polluants :

- ◆ Mesures d’évitement :
 - absence de terrassement profond et adaptation des techniques d’ancrage au contexte de décharge ;
 - balisage préalable des emprises travaux afin de limiter strictement les zones d’intervention.
- ◆ Mesures de réduction :
 - circulation des engins limitée à des pistes définies afin d’éviter le tassement généralisé des sols ;
 - mise en place, si nécessaire, de dispositifs de protection temporaire des sols (géotextile, plaques de roulage) ;
 - installation de dispositifs de gestion des eaux de ruissellement en phase chantier :
 - fossés temporaires,
 - barrages filtrants (type bottes de paille, géotextiles anti-MES) permettant de limiter le transfert de matières en suspension ;
 - présence de kits anti-pollution sur site (absorbants, boudins, hydrocarbures) ;
 - ravitaillement des engins réalisé sur zones sécurisées et adaptées afin de prévenir tout risque de pollution accidentelle ;
- ◆ Mesures de gestion des aléas :
 - mise en place d’une procédure spécifique en cas de découverte de matériaux ou sols anormaux ;
 - sécurisation de la zone concernée,
 - adaptation des modalités d’intervention ;
 - gestion adaptée des matériaux éventuellement extraits.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Dispositions environnementale	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-C

DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALE

6. Absence d’impact en phase exploitation

En phase d’exploitation, le projet ne génère :

- ni rejet dans le sol ;
- ni infiltration dirigée ;
- ni modification du régime hydrique du site.

L’absence d’imperméabilisation significative permet le maintien des conditions d’infiltration existantes, sans aggravation du risque de transfert de polluants.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Dispositions environnementale	Cas-par-Cas
		Maitre d’ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-C

DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALE

Conclusion

Au regard de l'ensemble des éléments présentés, le projet, par sa nature non intrusive, réversible et implanté sur un site historiquement anthropisé ayant accueilli majoritairement des matériaux inertes, apparaît pleinement compatible avec la présence de l'ancienne décharge.

Le site présente aujourd'hui un état stabilisé, tant sur le plan topographique qu'hydrologique, hérité de son exploitation passée. Le projet s'inscrit strictement dans ce cadre, sans remise en cause des équilibres existants ni modification des conditions actuelles de fonctionnement du site.

En particulier :

- aucune modification significative des écoulements ou des conditions d'infiltration n'est induite ;
- aucune création de chemin préférentiel de transfert vers les eaux souterraines n'est générée ;
- aucune altération du confinement existant n'est prévue.

Dans ces conditions, le projet ne constitue pas un facteur d'aggravation du risque environnemental existant et n'est pas susceptible d'entraîner de remobilisation significative de polluants ni de transfert vers les eaux souterraines, tant en phase travaux qu'en phase exploitation.

Il s'inscrit ainsi dans une logique de valorisation d'un site dégradé, sans incidence notable sur l'environnement.

	Nexity Solaire 180 rue de la Ginieisse, 34500 - Béziers Tél Directeur opérationnel : 06 59 45 90 33 Tél responsable technique : 06 98 07 22 46	Opération : projet de centrale solaire au sol de Hommarting Adresse du projet : Pré Royal, 57405 Hommarting	Date : 30/04/2026 Indice : A	Dispositions environnementale	Cas-par-Cas
		Maitre d'ouvrage : NEXITY SOLAIRE 180 rue de la Ginieisse 34500 Béziers	Projeteur : FR Resp. projet : AG	Echelle : NC	Annexe 5-C